



SESSIONS MINISTERIELLES, SECTORIELLES ET THEMATIQUES SUR LES DIAGNOSTICS

MINISTERE DE LA MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION ET DE L'INNOVATION DU SERVICE PUBLIC

Abidjan, mars 2020

PLAN DE PRESENTATION

- 1- BILAN
- 2- ANALYSE SOUS-SECTORIELLE

I-1- GÉNÉRALITÉS SUR LE SECTEUR

✓ Vision et/ou engagements du Gouvernement

Bâtir une Administration publique, moderne, efficace, transparente et performante centrée citoyen.

✓ Identification des sous-secteurs composant le secteur

Pour remplir sa mission, les actions du Ministère sont organisées autour de deux piliers :

- Modernisation de l'Administration ;
- Innovation du service public .

I-2- REALISATIONS

- ✓ Résultats
- ☐ Résultat 1 : Des procédures administratives simplifiées et dématérialisées

Pour une administration zéro papier permettant aux citoyens d'effectuer les procédures administratives en ligne, le projet e-démarche administratives (E-DA) est mis en œuvre.

- Portail des services publics mis en ligne en septembre 2017 avec 36 services publics provenant des ministères de l'Education Nationale, de l'Agriculture et de la Santé.

A ce jour, 66 procédures administratives sur 300 recensées ont été dématérialisées. Ces procédures dématérialisées relèvent, outre les secteurs cités, de la Justice, des Eaux et Forêts et du Tourisme.

I-2- REALISATIONS

✓ Résultats

☐ Résultat 2 : Un Observatoire du Service Public redynamisé

Créé en 2017 pour rapprocher l'Administration publique de l'usager, l'Observatoire du Service Public (OSEP) a été redynamisé en février 2019 avec la mise en service du portail du citoyen, « Miliê »(www.milie.ci).

Pour l'appropriation de cet outil par les citoyens, quarante-huit (48) équipes-projets ont été mises en place dans les Ministères et les Institutions de l'Etat et des campagnes de sensibilisation de proximité ont été menées.

Grâce à ce portail, l'OSEP reçoit et traite en moyenne 200 requêtes par mois depuis son lancement.

I-2- REALISATIONS

- ✓ Résultats
- ☐ Résultat 3 : Des postes de travail profilés et codifiés

Dans le but de mettre en adéquation les postes de travail et les besoins de l'Administration en ressources humaines, le projet de « Profilage et Codification des postes de travail » est mis en œuvre.

Huit (08) ministères sont ciblés par ce projet qui a démarré en 2018 par le MMAISP. Au total deux cent six (206) postes de travail ont été profilés et codifiés. Le rapport final de cette phase est disponible.

08 Ministères : MMAISP, FP, Sécurité, Education, Transport, Justice, Construction et Santé.

I-2- REALISATIONS

✓ Résultats

Résultat 4 : Un Système de Management de la Qualité (SMQ) mis en oeuvre Dans le cadre du projet dénommé « Système de Management de la Qualité (SMQ) » les agents de l'OSEP ont été sensibilisés à la démarche qualité.

Résultat 5 : Un diagnostic du secteur de la modernisation de l'Administration réalisé.

L'élaboration du cadre stratégique de modernisation de l'Administration a été initié en 2019 et a permis de réaliser le diagnostic stratégique du secteur. Ce diagnostic est en attente de validation par les acteurs de la modernisation de l'Administration.

Résultat 6 : Une politique nationale d'informatisation de l'Administration élaborée

Pour doter l'Administration publique d'un document d'orientation en matière d'informatisation, un document de politique nationale est élaboré et en attente de validation

I-2- REALISATIONS

✓ Facteurs favorables

- Interaction permanente entre les usagers-clients et le service public grâce au portail du citoyen « MILIÊ ».
- Participation du Ministère à plusieurs émissions radio et télévisées à l'effet d'informer la population sur les actions de modernisation et d'innovation du service public.
- Renforcement des capacités au profit des agents du MMAISP dans le cadre de la conduite de changement.
- Formations de haut niveau (MDE, HEC) des cadres du MMAISP, ce qui améliore les compétences en matière de Management.

I-2- REALISATIONS

- ✓ Contraintes, difficultés et goulots d'étranglement
- Duplicité des structures en charge de la modernisation de l'Administration et de l'innovation du service public;
- Manque de financements pour la coordination des projets de modernisation et d'innovation;
- Non fonctionnement de la Commission Nationale de Modernisation de l'Administration (CNMA);
- Données statistiques sur les projets et programmes de modernisation et d'innovation non centralisées ;
- Insuffisance de matériels et d'équipements informatiques.

I-3- PRINCIPALES LEÇONS APPRISES

- Les usagers du service public disposent désormais, à travers le portail du citoyen « Miliê », d'un outil leur permettant d'exprimer leurs préoccupations vis-à-vis du service public.
- Grâce à la dématérialisation des procédures administratives, l'accès des usagers aux services publics est amélioré en termes de réduction de temps et de coûts.

II-1- PROBLÈME CENTRAL

Faible niveau de satisfaction des usagers vis-à-vis de l'offre et de la qualité du service public.

II-2- MANIFESTATIONS (Générales, genre et équité)

Nombre élevé de plaintes des usagers du Service public enregistrées par l'OSEP (66% de réclamations et demandes d'information sur l'année 2019).

II-3- CAUSES PRINCIPALES

- Multiplicité et complexité des procédures administratives ;
- Difficultés d'accès au service public (géographique / économique / informationnelle) ;
- Faible utilisation des innovations disponibles dans l'offre de service public ;
- Insuffisance / Faible application des normes de qualité dans la délivrance du service public ;
- Cloisonnement des bases de données de l'Administration publique ;

II-4- RISQUES / MENACES

- Instabilité institutionnelle ;
- Insuffisance des ressources financières ;
- Faible synergie d'actions gouvernementales ;
- Résistances au changement ;
- Faible capacité de l'Administration à retenir les compétences de haut niveau ;
- Crise humanitaire.

II-5- OPPORTUNITES

- Engagement du Gouvernement à moderniser l'Administration publique ;
- Stabilité politique ;
- Existence de structures techniques d'appui à la modernisation de l'Administration ;
- Soutien des Partenaires Techniques et Financiers (PTF);
- Utilisation des TIC par la population (téléphonie mobile et paiement électronique);
- Disponibilité des infrastructures des TIC;
- Existence d'accords de coopération en matière de modernisation et d'innovation.

II-6- DEFIS MAJEURS

- Offrir aux citoyens les mêmes opportunités d'accès aux services publics, où qu'ils résident;
- Accélérer la transition numérique et doter l'Administration Publique de moyens innovants et de ressources humaines de qualité pour accélérer la transformation de l'économie;
- Promouvoir la culture de la transparence et de la redevabilité à tous les niveaux de l'Administration publique pour l'avènement de « l'Ivoirien Nouveau ».